

A.R.A.L.

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise

177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Sommaire

1 - ARAL et vous

2 - Séjour au Tyrol.

3 - Information

4 - Sortie à Thiers

5 - Conclusions

6 - CR sortie au Tyrol

7 - Divers

- Les 1^{er} et 2 novembre
- Campagne de dépistage
- Le nouveau permis de conduire
- Palmarès des langues
- Le client presque roi !
- Vieillir en beauté !

Bulletin n° 16 – Septembre 2012

1 - ARAL ET VOUS

Les saisons évoluent très vite !!! après l'été c'est l'automne qui arrive avec un changement de paysage. Les feuilles changent de couleur et tombent, c'est le renouvellement normal de la vie.

Après les vacances où chacun a pu apprécier le « farniente » ou le repos en famille, la vie active va reprendre à un rythme différent pour chacun, selon les choix des activités.

Nous pensons que vous aurez encore de la disponibilité pour participer à la dernière sortie de l'année 2012, qui avait été annoncée lors de notre dernière Assemblée Générale et dont le programme vous a été adressé ultérieurement. Nous espérons vous voir nombreux pour cette journée du jeudi 4 octobre 2012 à Thiers (ville aux trésors).

2 - SEJOUR AU TYROL

Notre séjour s'est déroulé du 4 au 8 juin 2012. Nous étions 46 au lieu de 51 inscrits initialement (24 adhérents et 22 invités) suite à l'indisponibilité de certains pour diverses raisons et avons regretté leur absence. Un compte rendu détaillé décrira tout le circuit accompagné de photos, particulièrement pour les absents pour qu'ils puissent visualiser le voyage, et donner envie aux autres de participer un jour, à nos sorties !!.

Ce voyage s'est magnifiquement déroulé accompagné d'un temps splendide, des paysages de montagnes typiques, chutes d'eau et chalets fleuris de géraniums comme sur les cartes postales. Les coutumes et les traditions sont encore ancrées dans toutes les familles. Toutes les générations confondues sont fières de participer et de respecter toutes les festivités d'antan. Nous avons pu en profiter lors de la « fête dieu » le 7 juin avec des défilés et des manifestations où chaque participant était vêtu de vêtements traditionnels (robe fleurie pour les dames et pantalon de daim pour les messieurs), un vrai spectacle rien qu'à les regarder.

De plus, une soirée folklorique a été programmée lors de notre séjour, un vrai régal pour les yeux et les oreilles. Certains ont voulu imiter le chant, avec comme résultat, une pluie abondante et une extinction de voix !!!. Les tyroliens sont accueillants et beaucoup parlent le français, ce qui pour les non-initiés était un réel atout pour communiquer ou, pour certains, négocier des achats !

Nous avons un très bon guide qui, par son expérience, son savoir et sa connaissance de l'histoire nous a permis de mieux découvrir et admirer ce pays qui mérite d'être visité. Aucun participant n'a regretté ce voyage, et c'est tant mieux, surtout pour les membres du Conseil d'Administration qui avaient organisé ce séjour.

3 - INFORMATIONS

Nous vous informons du décès à l'âge de 97 ans de Mme Denise DUMELIE, secrétaire à l'agence de Dijon depuis sa création et pendant de nombreuses années. Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses proches.

4 -SORTIE A THIERS

Comme déjà évoqué, nous espérons que cette sortie rencontrera le succès espéré, et si vous avez omis de vous inscrire, n'hésitez pas à le faire auprès d'un des membres du C.A. dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension, car nous devons respecter nos engagements avec l'Office du Tourisme de Thiers qui est chargé de nous accueillir.

5 - SEJOUR EN ITALIE DU 11 AU 17 AVRIL 2013

Le séjour proposé semble intéresser beaucoup d'amateurs de l'Italie avec un programme très diversifié. Nous sommes contents de l'intérêt que vous portez à nos projets.

6 - CONCLUSIONS

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'ARAL vous souhaitent une bonne lecture de ce bulletin, et auront le plaisir de vous retrouver pour le 17^{ème} bulletin, et oui déjà !!!!

Les membres du Conseil d'Administration

7 – DIVERS –

« Autrefois, nos ancêtres honoraient leurs morts sur deux jours, les 1^{er} et 2 novembre »

La fête de la Toussaint est aujourd'hui la journée du souvenir des défunts, avec visite au cimetière et dépôt de chrysanthèmes sur les tombes. Il en allait différemment autrefois. Jusqu'à la Révolution, il n'y avait pas de chrysanthème, puisque ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle qu'un navigateur l'a rapporté de Chine, où il était symbole de longévité. Surtout nos ancêtres honoraient la mémoire des disparus sur deux journées consécutives, les 1^{er} et 2 novembre, qu'ils se gardaient bien de confondre. Le 1^{er}, seuls étaient honorés les défunts ayant « réussi » autrement dit ayant véritablement gagné la « sainteté » : c'était la fête de « tous les saints ». Le 2, au contraire, tous les défunts étaient concernés, sans discrimination : c'était la « fête des morts ». Deux jours forcément très noirs, pendant lesquels il était formellement interdit de s'amuser, de travailler, de faire la lessive (en référence aux linceuls), de remuer la terre (en référence au travail du fossoyeur), et bien sûr de se marier.

Pour que personne ne l'oublie, de la fin des vêpres du premier jour à la messe du second, les hommes du village se relayaient pour sonner un glas ininterrompu. Il rappelait aussi que cette nuit était justement l'une de celles pendant lesquelles les morts pouvaient revenir sur Terre. Chacun prenait soin de laisser la porte de sa maison ouverte et d'allumer un feu dans la cheminée – pour que le trépassé puisse s'y réchauffer. Parfois, même, on lui préparait un couvert et un repas, comme en Provence ou en Normandie, où l'on prévoyait même jusqu'au verre de cidre afin que le mort reparte satisfait et laisse les vivants en paix.

Source : Notre temps – nov. 2011

CAMPAGNE DE DEPISTAGE GRATUIT EN 2012 (2^{ème} semestre) :

21 septembre 2012 : Journée mondiale Alzheimer

Objectif : améliorer la vie des malades et de leurs aidants.

29 octobre 2012 : Journée mondiale de l'Accident vasculaire cérébral (AVC)

Objectif : journée placée sous la thème « surveiller sa tension, c'est prévenir son cerveau », une campagne d'affichage rappelle la fréquence et la gravité des séquelles fonctionnelles des AVC.

14 Novembre 2012 : journée mondiale du diabète.

Objectif : mieux faire connaître le diabète et les moyens de le prévenir.

1^{er} Décembre 2012 : journée mondiale de lutte contre le sida

Objectif : Campagne nationale d'affichage sur le thème « le dépistage fait partie de votre vie ».

13 décembre 2012 : campagne de prévention contre l'hypertension artérielle

Objectif : faire en sorte que 70 % des hypertendus soient traités et contrôlés en 2015.



Le Nouveau Permis de Conduire

A partir de janvier 2013

D'ici quasiment un an, les permis roses en papier cartonné disparaîtront au profit du nouveau permis de conduire à puce, qui entrera en vigueur en janvier 2013. Il devra être renouvelé sans examen sur le même mode que les passeports.

Le nouveau permis de conduire à puce entrera en vigueur en janvier 2013. De la taille d'une carte de crédit, tous les automobilistes vont petit à petit en être dotés.

Un permis de la forme d'une carte bancaire.

Le nouveau document, qui aura la forme d'une carte de paiement, contiendra les empreintes digitales du conducteur, ainsi qu'une puce qui permettra de régler les amendes routières par internet ou se connecter sur le site du ministère de l'Intérieur pour, par exemple, consulter son solde de points de façon plus rapide et commode qu'actuellement.

Un changement qui répond à un souci d'harmonisation.

Ces mesures, détaillées dans un décret publié jeudi au Journal Officiel, découlent d'une réglementation européenne de décembre 2006 sur l'harmonisation du permis de conduire. L'arrivée de ce permis répond à un triple objectif: lutter contre la fraude documentaire, garantir la libre circulation des personnes et améliorer la sécurité routière.

Grâce à ce dispositif, en cas de contrôle, la police pourra, à l'aide de lecteurs placés dans ses véhicules, s'assurer que le document présenté n'est pas falsifié. De la même façon, elle aura accès à l'historique du conducteur qui ne devrait plus pouvoir échapper au paiement des PV, y compris dans un autre pays de l'Union que celui dont il est ressortissant.

Un permis à renouveler de la même manière qu'un passeport.

C'est le gros changement. Ce nouveau permis devra être renouvelé, tous les quinze ans sans examen, sur le même principe que les passeports. Les permis de conduire de catégories C (poids lourd) et D (transports en commun) devront en revanche être renouvelés tous les cinq ans. Ce renouvellement du permis permettra d'actualiser la photo d'identité et l'adresse de son titulaire.

L'automobiliste devra s'acquitter au minimum des frais d'envoi du nouveau permis, a indiqué le ministère, qui affirme n'avoir pas encore décidé si le document lui-même serait facturé.

Jusqu'à 2033 pour l'adopter.

Les titulaires d'un permis de conduire antérieur au 19 janvier 2013 devront alors l'échanger contre son semblable à puce avant 2033. Plus de 40 millions de permis roses, sans date de péremption, sont actuellement en circulation en France et seront concernés.

Du nouveau pour les deux roues.

Dans le cadre de cette harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto va également subir quelques modifications à partir de janvier 2013. Si le permis A1 pour les motos jusqu'à 125 cm³ restera accessible à partir de 16 ans, un permis intermédiaire fera son apparition, le permis A2, pour les motos entre 125 et 600 cm³, accessible à partir de 18 ans. Après deux ans, le titulaire de ce permis pourra accéder au permis A (toutes motos), sous réserve d'une formation de sept heures. Le jeune motard sera donc «bridé» pendant deux années. Le permis A, sans limite de cylindrée, sera alors directement accessible à partir de l'âge de 24 ans. Dernière nouveauté, cette fois pour les scooters: une nouvelle catégorie de permis sera créée à partir de 2013 pour conduire un cyclomoteur de 50cm³: le permis AM. Pour le décrocher, il faudra alors avoir 14 ans, avoir réussi une épreuve de code de la route et suivi une formation de sept heures dans une école de conduite.

11 septembre 2008 - Palmarès des langues parlées dans le monde

Il y a dans le monde 6 703 langues parlées. Cependant, il est difficile d'affirmer que ce nombre est exact à 100% pour des raisons terminologiques, méthodologiques... Dans notre palmarès, bien que le chinois soit la langue la plus parlée, les langues les plus influentes, car étant parlées à travers le monde et langues officielles de nombreux états, sont l'anglais en premier et le français en deuxième. Elles ont toutes deux un véritable statut international. En troisième, l'espagnol n'est localisé qu'en Espagne et en Amérique Latine principalement.

Voici le palmarès des 24 langues les plus parlées (maternelle, seconde et ayant des connaissances, + de 50 millions de locuteurs) dans le monde (estimations 2006) :

Langues		Localisations (principales)	Nombre (millions, estimations 2006)
1	Mandarin	Chine, Taiwan, Singapour	1 200
2	Anglais	Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Inde, Australie, Afrique	1 080
3	Hindi	Inde, Pakistan	725
4	Français	France, Canada, Belgique, Suisse, Afrique, Asie du Sud-Est, Antilles, Océanie	520
5	Espagnol	Espagne, Amérique Latine	389
6	Russe	Russie, CEI	275
7	Arabe	Afrique du Nord, Moyen-Orient	259
8	Portugais	Brésil, Portugal, Mozambique, Angola	221
9	Bengali	Bangladesh, Inde	210
10	Allemand	Allemagne, Autriche, Suisse	200
11	Malais	Indonésie, Malaisie, Brunei, Thaïlande	180
12	Japonais	Japon	132
13	Italien	Italie	125
14	Ourdou	Inde	104
15	Panjabi	Inde	100
16	Vietnamien	Vietnam	90
17	Wu	Chine	80
18	Télougou	Inde	80
19	Tamoul	Inde, Sri Lanka	78
20	Javanais	Indonésie	76
21	Coréen	Corée du Nord, Corée du Sud	75
22	Marathi	Inde	75
23	Turc	Turquie	75
24	Cantonais	Chine	70

L'[ONU](#) possède 6 [langues officielles](#) : le [mandarin](#), le [français](#), l'[espagnol](#), le [russe](#), l'[arabe](#) et l'[anglais](#).

Les langues de travail du [Secrétariat de l'ONU](#) sont l'anglais et le français.

Il y aurait plus de 6 000 langues parlées dans le monde, les chiffres variant selon les sources. Le chinois est la langue la plus parlée. L'anglais arrive en premier au niveau commercial et comme langue officielle de nombreux États. Le français était traditionnellement considéré comme la langue de la [diplomatie](#). L'espagnol est la deuxième langue la plus parlée après le chinois et est parlé en [Espagne](#), en [Amérique hispanique](#), en Guinée Équatoriale ([Afrique](#)) et aux [Philippines](#) ([Asie](#)). Le [russe](#) est compris par toute l'[Europe de l'Est](#) (son

apprentissage était obligatoire dans tous les pays de l'ancien Bloc de l'Est) et est parlé en [Russie](#), en [Biélorussie](#), en [Ukraine](#), et au [Kazakhstan](#).

LE CLIENT PRESQUE ROI ?

Le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale le 11 octobre 2011 promet plus de protection pour les consommateurs

Mon téléphone mobile : Tout opérateur devra vous proposer au moins une offre sans engagement. Par ailleurs, vous pourrez déverrouiller gratuitement votre mobile acheté chez un des opérateurs pour l'utiliser chez un autre, dès trois mois après l'achat au lieu de six, comme certains l'exigeaient.

Ma location : Si la surface de votre trois-pièces est inférieure de plus de 5 % à celle mentionnée dans le contrat de bail, vous pourrez demander une diminution de loyer proportionnelle. Par exemple, si vous payer un loyer de 700 € pour un appartement qui mesure 47 M2 au lieu des 50 m2 de votre contrat, vous pouvez exiger une diminution de 42 € Et si votre bailleur ne vous rembourse pas votre dépôt de garantie dans les deux mois suivant votre départ, il devra vous régler, en plus, une pénalité de 10 % par mois de retard.

Ma complémentaire santé : Pour changer de mutuelle, le préavis de trois mois, pour résilier votre contrat, passera à deux mois.

Ma facture d'énergie : Vous recevez une facture anormalement élevée ? Elle sera suspendue en attente de vérification.

Mes achats sur la « toile » : La petite robe noire dont vous rêviez ne vous plaît plus ? Désormais, le commerçant devra vous rembourser dans un délai de 14 jours au lieu de 30 jours.

Toutes les mesures en détail sur economie.gouv.fr

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur;
 Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure;
 Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur;
 Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.
 Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps;
 Le garder sain en dedans, beau en dehors.
 Ne jamais abdiquer devant un effort.
 L'âge n'a rien à voir avec la mort.
 Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
 à ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
 Qui ne croient plus que la vie peut être douce
 Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.
 Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
 Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
 Être fier d'avoir les cheveux blancs,
 Car, pour être heureux, on a encore le temps.
 Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
 Savoir donner sans rien attendre en retour;
 Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
 Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.
 Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir;
 Être content de soi en se couchant le soir.
 Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
 Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.
